

A Louvain-la-Neuve - 60 crédits - 1 année - Horaire de jour - En français

Mémoire/Travail de fin d'études : **NON** - Stage : **OUI**

Domaine d'études principal : **Histoire, histoire de l'art et archéologie**

Organisé par: **Faculté de philosophie, arts et lettres (FIAL)**

Sigle du programme: **musa9ce**

Table des matières

Introduction	2
Profil enseignement	3
- Compétences et acquis au terme de la formation	3
- Programme détaillé	4
- Programme par matière	4
- Cours et acquis d'apprentissage du programme	5
Informations diverses	6
- Conditions d'admission	6
- Pédagogie	7
- Evaluation au cours de la formation	7
- Gestion et contacts	7

MUSA9CE - Introduction

INTRODUCTION

MUSA9CE - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Le certificat en musicologie a pour objectif de donner aux étudiants de toute discipline une formation en musicologie et de les ouvrir par là au monde de la musique, de la culture et de la création musicale contemporaine. La formation approfondie permet d'affiner les outils et les compétences acquises lors de la formation de base.

Le programme est orienté tant sur l'histoire de la musique que sur les questions plus contemporaines du langage musical, de la sociologie, de l'analyse et de l'esthétique.

Il s'agit d'une formation privilégiant l'ouverture et le dialogue avec le monde musical d'aujourd'hui, tout en proposant à l'étudiant la rigueur universitaire d'une méthodologie musicologique classique.

Cette formation s'adresse aux adultes qui, dans le cadre de la formation continue, désirent développer l'aspect musical de leur savoir. Des personnes déjà engagées dans la vie professionnelle, musicale ou non, et qui désirent avoir un complément universitaire dans leur formation; et les étudiants des institutions musicales (IMEP, Conservatoires royaux de musique, IAD, etc.) qui, plongés dans la pratique de la musique, désirent acquérir une formation plus théorique et/ou plus critique.

MUSA9CE Programme détaillé

PROGRAMME PAR MATIÈRE

Programme de 60 crédits à répartir sur 2 ans et à établir en tenant compte de la bisannualité des cours.

o **Contenu :**

○ LMUSA2999	Travail de fin d'études			15 Crédits	1 + 2q
○ LMUSI2450	Art et musique	Brigitte Van Wymeersch	15h	5 Crédits	1q ⊕
○ LMUSI2460	Paléographie et langages de la musique ancienne	Anne-Emmanuelle Ceulemans	15h	5 Crédits	1q ⊕
○ LMUSI2470	Questions spéciales d'analyse musicale	Sébastien Van Bellegem	15h	5 Crédits	1q ⊗
○ LMUSI2852	Musiques sacrées	Brigitte Van Wymeersch	15h	5 Crédits	2q ⊕
○ LMUSI2861	Séminaire de recherche historique en musicologie	Fanch Thoraval	15h	5 Crédits	2q ⊕
○ LMUSI2871	Esthétique et philosophie de la musique		15h	5 Crédits	1q ⊗
○ LMUSI2881	Questions spéciales d'histoire de la musique A	Fanch Thoraval	15h	5 Crédits	1q ⊕
○ LMUSI2882	Questions spéciales d'histoire du rock angloaméricain	Christophe Pirenne	15h	5 Crédits	2q ⊗
○ LMUSI2894	Séminaire de musicologie	Anne-Emmanuelle Ceulemans	15h	5 Crédits	1q ⊗

COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, un [référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout diplômé au terme du programme. La contribution de chaque unité d'enseignement au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme est visible dans le document "*A travers quelles unités d'enseignement, les compétences et acquis du référentiel du programme sont développés et maîtrisés par l'étudiant ?*".

MUSA9CE - Informations diverses

CONDITIONS D'ADMISSION

Conditions spécifiques d'admission

Aucun prérequis n'est demandé, mais l'admission se fait sur base d'une lettre de motivation à adresser au responsable académique du programme, accompagnée d'un bref CV ainsi que de la copie du/des dernier(s) diplôme(s) obtenu(s).

L'expérience professionnelle, la motivation et les acquis de l'expérience sont des données importantes dans l'évaluation du candidat.

Dans le cas où l'étudiant aurait été préalablement inscrit au Certificat "fondements", la réussite de celui-ci conditionne l'admission au Certificat "approfondissement".

Ce programme donne lieu à la délivrance d'un certificat d'université. Ce document atteste la réussite de la formation et l'octroi éventuel de crédits associés, sans conférer de grade académique.

PÉDAGOGIE

Les cours utilisent une variété de dispositifs et de stratégies pédagogiques (cours magistraux, travaux de groupes, travaux à effectuer seul, séminaires, lectures...) qui visent l'acquisition de ces prérequis. Certains cours font également appel aux techniques de l'e-learning (mise à disposition de ressources et d'exercices, parcours pédagogiques, partage et évaluation collective de travaux).

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes au règlement des études et des examens (<https://uclouvain.be/fr/decouvrir/rgee.html>). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

Selon les types d'activités, l'évaluation peut revêtir différentes formes. Certains cours donneront lieu à des évaluations orales et/ou écrites traditionnelles (prenant place lors des sessions d'examens de janvier, juin et août/septembre), tandis que les séminaires impliqueront une participation de l'étudiant tout au long du quadrimestre et l'évaluation de travaux personnels. Les modalités de l'évaluation seront précisées au début de chaque enseignement.

Les activités d'enseignement sont évaluées selon les règles en vigueur à l'Université (voir [Règlement général des examens \(https://uclouvain.be/fr/decouvrir/rgee.html\)](https://uclouvain.be/fr/decouvrir/rgee.html)). Les étudiants peuvent éventuellement trouver des informations complémentaires sur les modalités particulières d'évaluation des cours dans les cahiers des charges.

Pour l'obtention de la moyenne, les notes obtenues pour les unités d'enseignement sont pondérées par leurs crédits respectifs.

GESTION ET CONTACTS

Attention, vous consultez une page d'archive. Les informations de contact ci dessous ne concernaient que l'année du programme 2019-2020. Pour avoir les informations valables actuellement veuillez consulter [le catalogue des formations de l'année académique en cours](#).

Gestion du programme

Faculté	
Entité de la structure	SSH/FIAL
Dénomination	Faculté de philosophie, arts et lettres (FIAL) (https://uclouvain.be/repertoires/entites/fial)
Secteur	Secteur des sciences humaines (SSH) (https://uclouvain.be/repertoires/entites/ssh)
Sigle	FIAL
Adresse de l'entité	Place Blaise Pascal 1 - bte L3.03.11 1348 Louvain-la-Neuve Tél: +32 (0) 10 47 48 50 http://www.uclouvain.be/fial
Site web	http://www.uclouvain.be/fial
Mandat(s)	<ul style="list-style-type: none"> • Doyen : Cédrick Fairon • Directrice administrative de faculté : Bérengère Bonduelle
Commission(s) de programme	<ul style="list-style-type: none"> • Ecole d'histoire de l'art, archéologie et musicologie (ARKE) (https://uclouvain.be/fr/repertoires/entites/ARKE)
Responsable académique du programme:	Brigitte Van Wymeersch
Jury	<ul style="list-style-type: none"> • Philippe Bragard • Brigitte Van Wymeersch • Charlotte Langohr
Personne(s) de contact	<ul style="list-style-type: none"> • Fiorella Flamini, conseillère aux études: conseiller.etudes-fial@uclouvain.be

Attention, vous consultez une page d'archive. Les informations de contact ci dessous ne concernaient que l'année du programme 2019-2020. Pour avoir les informations valables actuellement veuillez consulter [le catalogue des formations de l'année académique en cours](#).